

<p>Termes de références Atelier de travail « Genre et santé des femmes »</p>
--

I. Introduction du thème

Au delà des différences biologiques et physiologiques entre les femmes et les hommes liées au sexe des individus et qui sont en général permanentes, il existe des différences sociologiques culturellement construites qui évoluent selon les époques et les contextes. Dans toutes les régions du monde ces différences restent marquées par une hiérarchisation des pouvoirs, une répartition des rôles productif, reproductif et social / communautaire socialement construite et des inégalités au détriment des femmes qui ont des implications fortes dans le domaine de la santé.

Par ailleurs, à chaque étape de leur cycle de vie, les femmes font face à des risques sanitaires spécifiques liés aux inégalités de genre : sélection des fœtus ou des nouveaux nés sur la base du sexe, mutilations génitales féminines, malnutrition sélective, discrimination à l'accès aux soins, grossesses précoces médicalement risquées, grossesses nombreuses et rapprochées, infection par le VIH – Sida. Tout au long de leur vie, ces risques sont aggravés par les violences de genre : viols, relations sexuelles non consenties et non négociées, coups, répudiation.

L'adoption d'une approche de genre qui exprime la volonté de rendre concrète l'égalité entre les femmes et les hommes doit permettre 1) d'analyser les différences et les rapports de pouvoir construits entre les hommes et les femmes 2) de comprendre comment ils impactent sur la santé dans la survenue d'une maladie ou d'un problème de santé, dans l'accès aux soins et au moyens de prévention, dans l'observance des traitements et 3) de les prendre en compte et de les corriger pour plus d'équité et d'efficacité. L'approche de genre permet également de s'intéresser non seulement aux besoins pratiques mais également aux intérêts stratégiques des hommes et des femmes.

Concrètement dans les projets de santé, on sera par exemple amené à prendre en compte les rôles respectifs des hommes et des femmes dans le financement des soins, dans la décision de se rendre dans un service et de consulter, le degré d'autonomie des femmes dans leur mobilité... On pourra s'interroger sur la fréquentation des services par les usagers et par les usagères pour identifier si des différences non attendues aux regards de la pathologie, du problème de santé ciblé existent entre les hommes et les femmes et/ou si des groupes spécifiques ne fréquentent pas alors qu'ils le devraient pour pouvoir corriger par des interventions adaptées. En matière de santé sexuelle et de la procréation, on sera amené à analyser les différences de capacités des femmes et des hommes à négocier, refuser les relations sexuelles, à discuter et décider du recours à un moyen de prévention, à la contraception, du nombre d'enfant désiré... Une fille ou une femme peut connaître tous les moyens de se protéger d'une infection à VIH Sida ou d'éviter une grossesse, mais ne pas pouvoir les utiliser (interdiction directe ou indirecte du mari ou de la communauté, incapacité à négocier les relations sexuelles, viols y compris dans le cas du mariage...) ou y avoir accès (manque de liberté de mouvement, de libertés financières...). En termes de gouvernance et de participation égalitaire aux décisions, on pourra travailler sur la présence et le rôle respectif des hommes et des femmes dans les instances de décisions, de coordination et d'animation ce qui amène souvent à renforcer les capacités des femmes pour que les équipes deviennent davantage mixtes.

Depuis une ou deux décennies, les organismes de développement internationaux, les politiques publiques et les ONG intègrent peu à peu, souvent avec difficultés et à des degrés

Atelier « Santé des femmes » 4 Octobre 2012

divers une approche de genre dans leur stratégie, programmes, interventions de santé ou pour l'amélioration de la santé des femmes. L'étude menée dans le cadre du groupe de travail « Santé des femmes et des filles » de la commission Santé de Coordination SUD montre que c'est le cas pour beaucoup d'ONG françaises intervenant dans le domaine de la santé, que ce soit pour répondre aux conditions des bailleurs de fonds ou pour d'autres raisons.

II - Objectifs

Dans ce contexte il s'agira :

- D'établir ensemble ce qui différencie un projet « santé des femmes », d'un projet « santé des femmes genre », d'un projet « santé genre » et des apports respectifs qu'ils peuvent avoir sur l'amélioration de la santé des femmes, la réduction des inégalités de genre qui impactent la santé des femmes et comment ils répondent aux besoins pratiques et aux intérêts stratégiques.
- Et, par l'échange et le dialogue entre ONG souhaitant intégrer une approche de genre dans leur projet et celles ayant déjà une expérience / expertise en la matière et quelques apports méthodologiques, d'amener les participants à avoir des pistes pour renforcer l'intégration d'une approche de genre de leur projet / action et dans leur structure.

III - Points de discussion spécifiques et d'échanges

Les échanges contribueront notamment à apporter des réponses aux questions suivantes :

- 1 - Quelles sont les expériences des ONG santé en matière d'intégration du genre dans les projets ? Pour celles qui ont une expérience : Pourquoi, comment l'ont – elles introduit et pour quels résultats ? Pour celles qui n'en n'ont pas : pourquoi et quelles sont les éventuelles appréhensions, les réticences ou difficultés ?
- 2 - Quelles sont les difficultés techniques, méthodologiques, opérationnelles auxquelles elles font face ou auxquelles on doit s'attendre à faire face ?
- 3 - Comment impulser, accompagner les changements sociaux et de rapports de pouvoir entre les sexes induits par l'approche de genre et nécessaires à la réduction des inégalités de genre en santé ?
- 4 - Quelle place à la mobilisation communautaire et comment impliquer effectivement les hommes, les détenteurs-trices d'enjeux ?
- 5 - Quelles places aux actions de renforcement de l'empowerment des femmes et au plaidoyer qui sont nécessaires à leur autonomie vis – à vis de leur santé mais qui dépassent les domaines stricto sensu de la santé ? Le partenariat et la synergie avec les ONG ou actions de défense de droits des femmes, de lutte contre les mariages précoces, de promotion de l'éducation des filles et des femmes, de vulgarisation des Lois / La mise en œuvre de programmes intégrés et transversaux ?

IV – Déroulé

Durée : 2h30

Introduction de l'atelier : 30 min

Cadrage de la thématique, présentation des participants, définition des concepts de base si besoin

Témoignage de deux associations pour lancer la discussion et illustrer certains aspects de nos points de discussions : 20 min

Plate Forme Elsa : Corentine Zanke – Yovo

Care France : Aurélie Leroyer

Echanges et débats autour des points de discussions soulevés : 1h30

Synthèse des échanges en vue de la restitution : 10 min